Logo CFDT

[RGPD] Nos droits numériques sont en train de se jouer au niveau européen avec le projet « Omnibus numérique ».

Nos droits numériques sont en train de se jouer au niveau européen avec le projet « #Omnibus numérique ». Ce projet prévoit de donner accès à des données personnelles sensibles, pour "entrainer" des systèmes d'#IA : état de santé, orientation sexuelle, appartenance religieuse ou adhésion à un syndicat. Ensemble, alertons le gouvernement français et les député·es ??, partagez cette vidéo ! [Plus d'infos en commentaires] #Europe #RGPD

rgpd

Les arguments en faveur d'une législation sur l'utilisation de l'intelligence artificielle au travail ont été renforcés aujourd'hui par un vote du Parlement européen qui crée une nouvelle incertitude sur cette question cruciale.

En 2024, l'UE a adopté sa première législation sur l'intelligence artificielle (la loi sur l'IA) qui reconnaissait la nature à haut risque de l'utilisation de l'IA sur le lieu de travail. Cependant, la loi est maintenant modifiée par le biais de l'"AI Digital Omnibus".

Le rapport adopté aujourd'hui par le Parlement maintient les éléments clés de la loi initiale, y compris l'obligation pour les fournisseurs et les déployeurs de promouvoir les connaissances en matière d'IA de leur personnel. Cependant, le rapport introduit également des amendements qui affaiblissent certaines parties de la loi originale qui sont particulièrement importantes pour la sécurité des travailleurs.

La Confédération européenne des syndicats demande donc que la prochaine loi sur les emplois de qualité comprenne une législation sur l'utilisation de l'IA au travail qui garantisse :

- Le principe de l'humain aux commandes, y compris le droit pour les travailleurs de contester et d'annuler les décisions automatisées ;

- La transparence et l'explicabilité, y compris des informations claires sur l'utilisation, la logique et les impacts des systèmes d'IA, et l'accès aux données pertinentes pour les syndicats et les représentants des travailleurs ;

- Des droits collectifs plus forts, avec l'implication obligatoire des syndicats et l'application des droits à l'information, à la consultation, à la participation et à la formation ;

- L'interdiction des pratiques intrusives, telles que le traitement de données personnelles ou psychologiques non liées au travail ;

- la protection de la santé et de la sécurité, avec des évaluations obligatoires des risques avant le déploiement et l'obligation de rendre compte des dommages causés par les systèmes d'IA ;

- des mesures visant à prévenir la concentration du marché, y compris l'application des règles de concurrence et le soutien à la souveraineté technologique européenne.

La secrétaire générale adjointe de la CES, Isabelle Schömann, a déclaré :

" La loi sur l'IA a été un premier pas important vers la mise en place de limites responsables à l'utilisation de l'intelligence artificielle. Cependant, elle n'a pas fait grand-chose pour garantir que le déploiement rapide de l'IA sur les lieux de travail se fasse dans le respect des droits des travailleurs et des normes de sécurité.

"Certaines des références déjà limitées au lieu de travail dans la loi sur l'IA risquent maintenant d'être affaiblies par le Digital Omnibus. Il est donc encore plus clair que nous avons besoin d'une législation consacrée spécifiquement à l'utilisation de l'intelligence artificielle sur le lieu de travail, par le biais de la loi sur les emplois de qualité.

"L'intelligence artificielle est déjà en train de changer le monde du travail. Elle a le potentiel de rendre les lieux de travail plus productifs et plus sûrs, mais seulement si les décideurs politiques de l'UE veillent à ce que ce soit le cas. Les données de la Commission montrent que le public esttrès favorable aux règles nécessaires pour protéger les travailleurs contre les risques posés par l'IA. En outre, les recherches montrent que les travailleurs sont plus susceptibles de signaler les effets positifs de l'IA s'ils ont été consultés sur son utilisation par l'intermédiaire de leurs syndicats."

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES

Facebook S3C Télécoms prestataires IDF

insta s3ctelecomsprestataires idf

Linkedin S3C Télécoms Prestataires IDF

Threads s3ctelecomsprestataires idf

Tiktok S3CTélécomsPrestatairesIDF

Liens utiles
L'omnibus numérique montre la nécessité d'une loi dédiée à l'IA au travail